**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 55 (1984)

**Heft:** 7: Rapport d'activité 1983-1984 : vers de nouveaux horizons

**Rubrik:** Rapport introductif aux budgets et aux comptes

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Rapport introductif aux budgets et aux comptes

## Budget des comptes d'exploitation 1983

Le budget de l'exercice 1983 a été ratifié par l'assemblée générale, qui s'est tenue le 12 novembre 1983 à Delémont. Il prévoyait un équilibre des recettes et des dépenses. Au besoin, on peut se reporter à ce sujet au commentaire paru dans le bulletin N° 8/1983, p. 201 et ss.

### Comptes d'exploitation 1983

Il convient d'emblée de constater que les diverses rubriques des comptes d'exploitation ne présentent pas de différences notables avec les prévisions du budget. Soulignons que l'association, à tous les niveaux, a accepté de fournir un gros effort de redressement, souvent douloureux. Ainsi, la cure drastique décidée porte ses fruits.

On peut donc aujourd'hui entrevoir d'autres perspectives que celle du déclin.

• Salaires et charges sociales: ils comprennent les traitements du président, du secrétaire général travaillant à mitemps, du documentaliste engagé pour repenser tout le classement des archives, de la secrétaire comptable occupée à temps partiel, de l'apprentie ainsi que de l'employée de maison.

Il est à noter que pour parvenir à l'équilibre des comptes, les salaires n'ont pas été indexés au coût de la vie et que certains traitements ont été réduits à bien plaire.

- Jetons de présence et frais de déplacement: la légère réadaptation intervenue est essentiellement due à l'activité déployée dans les commissions.
- Fournitures de bureau et autres frais : les mesures draconiennes qui ont été prises ont permis de comprimer les

dépenses et de respecter le budget. Seul le poste de «réparations des machines» a réservé une petite surprise, s'agissant en particulier de la machine à photocopier.

- Dons, subventions et cotisations: les diverses rubriques des contributions de l'association ont été utilisées pour le moins avec beaucoup de parcimonie. La politique d'austérité décidée devra être revue, au vu des nombreux besoins, dès que les possibilités financières le permettront.
- Frais en rapport avec la publication du bulletin: il a été renoncé à toute prestation qui pouvait présenter un caractère somptuaire, ce qui a réduit en conséquence les frais en rapport avec ces rubriques.
- Cotisations, abonnements et ventes: il sied de remarquer que les postes présentent en général une amélioration par rapport aux exercices précédents.
- Dons: il est à relever que l'ADIJ a notamment bénéficié d'un don de Fr. 500.— de la compagnie d'assurances «La Nationale» lors de la célébration de son centième anniversaire.
- Intérêts actifs: une politique de placements heureux a permis de maintenir l'importance des rentrées de cette rubrique, malgré les excédents de dépenses enregistrés lors des exercices précédents.
- Etudes et travaux spéciaux: du côté des dépenses, il s'agit essentiellement de la prise en charge des frais et de la distribution de prix lors de l'organisation du «Salon des jeunes talents» à Saint-Ursanne. Pour ce qui est des rentrées, notre association a bénéficié d'un versement de Fr. 4000.— de la Loterie ro-

mande pour le soutien qu'elle apporte à certaines publications d'intérêt général concernant la République et Canton du Jura.

### Bilan de clôture 1983

L'analyse des bilans 1982 et 1983 fait ressortir les aspects suivants:

- le capital est augmenté de l'excédent de recettes provenant de l'exercice 1983, à savoir Fr. 573.50, pourtant avec des prestations pratiquement identiques à celles de l'exercice précédent;
- si le fonds de réserve ordinaire n'a pas été entamé pendant cet exercice, il en a été différemment des fonds spéciaux, notamment celui qui concerne le fonds spécial «général». L'utilisation de ce fonds disponible, ainsi que cela a été décidé, a permis de financer les contributions nouvelles qu'on est en droit d'attendre des potentialités de notre association. En effet, nous devons prouver notre volonté de survivre en commençant par nous donner les moyens de la survie.

## Modification du budget des comptes d'exploitation 1984

Le budget de l'exercice 1984 a été adopté le 12 novembre 1983.

Il a été prévu la création d'un poste pour la mise à jour éventuelle de l'annuaire statistique, dont la publication était envisagée au début de 1984, ainsi que pour l'utilisation du micro-ordinateur, pour la composition de notre bulletin. Le financement de cette rubrique était assuré par les «produits» qui apparaissaient sous les rubriques «impression du bulletin» et «impression du complément de l'ouvrage statistique», ce qui correspondait au travail qui pouvait être fourni par ce nouveau collaborateur.

C'est ainsi qu'il avait été budgeté un excédent de dépenses de l'ordre de Fr. 20000.—, essentiellement pour l'é-

ventuelle publication du complément 1984 à l'annuaire statistique.

Or, la direction a décidé que la parution de l'annuaire statistique n'interviendrait qu'en automne, de façon à bénéficier des dernières mises à jour disponibles, raison pour laquelle aucun complément ne paraîtra cette année encore, ce qui a pour conséquence une réduction nette de Fr. 10000.— de l'excédent de dépenses.

D'autre part, l'utilisation du micro-ordinateur pour la composition du bulletin ne sera opérationnelle qu'à partir des prochains numéros, ce qui va réduire de près de Fr. 5000.— la somme des « produits » mentionnée sous la rubrique en question.

Par contre, pour ce qui était du projet en gestation, à savoir la création d'une banque des données, la direction a décidé d'aller de l'avant et ce, au vu des nombreux éléments recueillis dans le cadre des enquêtes entreprises et qui ne pouvaient toutes être publiées. La direction a estimé qu'elle se devait de prendre cette initiative et c'est ce qu'elle a fait en raison de diverses opportunités, en tout cas pour les six premiers mois. Effectivement, avant de recueillir les fruits du redressement commencé, il fallait en financer le coût. Il convenait donc de prendre les moyens - à effets lents, nous le savons – pour continuer à remonter la pente.

Ajoutons, pour être complet, que l'excédent des dépenses prend en considération la part du financement cette année de la banque des données qui représenterait un mandat pour une somme totale de Fr. 60000.—, réparti sur deux ans, et ce à partir de juillet 1984 à juin 1986. Ce travail, confié à M. Jean-Paul Bovée, aura pour conséquence, à moyen terme, une réduction de Fr. 3000.— des intérêts actifs. Pour faire face à cette diminution de rentrées, il est intéressant de souli-



### (Lorsqu'il s'agit de placements, on peut compter sur l'UBS>

L'Union de Banques Suisses met son expérience à votre service.

Prenez contact avec notre conseiller en placements.

Il vous mettra sur la bonne voie.

UBS: Votre banque tous azimuts.



Succursale de Porrentruy: rue du 23-Juin 8 Ø 066 65 12 41

# Sur l'ordinateur professionnel



## Un traitement de texte haut de gamme et utilisable par chaque secrétaire

- Correspondance
- Rapports
- Mailing
- Minifacturation



Egalement d'autres applications commerciales

Démonstrations, conseils et vente chez le revendeur agréé de votre région:



gner que la direction a pris l'engagement de trouver cent nouveaux membres.

En conséquence, rien ne doit figurer sous l'impression du complément de l'annuaire statistique et il convient de réduire à Fr. 1500.— les «produits» de l'impression du bulletin. Par contre, la création du nouveau poste, pour Fr. 15000.— environ, subsiste. En d'autres termes, l'excédent des dépenses sera baissé à Fr. 13000.—.

### Budget des comptes d'exploitation 1985

Ce budget prévoit un excédent de dépenses de Fr. 25000.—.

Il est basé sur les cotisations inchangées suivantes:

- membres individuels: Fr. 30.— au minimum:
- membres individuels, apprentis ou étudiants: Fr. 15.— au minimum;
- membres entreprises, groupements et sociétés: Fr. 50.— au minimum;
- membres communes: Fr. –.10 par habitant, au minimum Fr. 35.—.

Ainsi qu'on peut le constater, il n'est pas prévu d'augmentation des cotisations, en raison de l'environnement économique difficile pour tout le monde.

Relevons, à toutes fins utiles, que tous les postes des comptes d'exploitation ont été comprimés et que seul un budget avec une augmentation des produits et une réduction des charges ordinaires pouvait être présenté.

Ajoutons encore que l'excédent de dépenses provient essentiellement de la décision de poursuivre le mandat confié pour la mise sur pied de la banque des données.

## Budget 1983 pour les fonds spéciaux

Le budget 1983 a été ratifié par l'assemblée générale du 12 novembre 1983.

## Comptes 1983 des fonds spéciaux

• Fonds spécial: les comptes 1983 ne prennent en considération qu'une partie des dépenses prévues dans le budget 1983. Aussi, il convient de se reporter au budget 1984 pour retrouver pratiquement la géographie d'ensemble du budget adopté.

Il est à relever qu'un dépassement de Fr.1400.— est intervenu pour l'impression de la table des matières, les frais de composition étant plus élevés que ceux qui avaient été indiqués dans le devis initial.

La Loterie romande a d'ores et déjà attribué une subvention de soutien de Fr. 2040.— pour la parution de cet ouvrage.

Notons aussi que seule une avance complémentaire de Fr. 2000.— a été versée cette année dans le cadre de la procédure engagée contre la SEVA.

Ajoutons également que, grâce à l'acquisition du micro-ordinateur, les frais prévus pour la composition de l'annuaire statistique seront effectivement réduits de Fr. 10000.—, alors qu'on peut s'attendre à une augmentation de Fr. 2000.— pour son impression.

- Chemin d'Outremont: aucune solution, malheureusement, n'est encore en vue pour remettre le chemin à ses utilisateurs.
- Martinet de Corcelles: grâce aux conseils judicieux de l'architecte, M. Michel Le Roy, nous avons trouvé des solutions permettant de réduire les dépenses prévues dans le devis initial, ce qui a eu pour incidence d'améliorer les résultats de Fr. 2500.—.

Il sied de remercier les membres qui, par leurs contributions, ont permis de constituer une partie du fonds nécessaire à l'acquisition de l'immeuble de la taillanderie de Corcelles. Nous tenons à mentionner le versement de Fr. 1000.— de la

	C. d'exploitation 1982		Budget 1983		C. d'exploi	tation 1983	Budget	1984	Budget 1985		
Traitement du Président	5'515.90	1	4'600		3'891.60		4'600		4'600		
Secrétariat et documentaliste	48' 373		44'000		43'404.70		46'000		48'000		
Création d'un poste							16'500		30'000		
Conciergerie	1'185.95		1'200		1'167		1'200		1'200		
Charges sociales	4'403.10		4'800		4'602.60		5'000		5'000		
Jetons de présence	1'000		1'500		1'255		1'500		1'500		
Frais de délégation	386.80		100		45		100		100		
Frais de déplacements	7'315.70		6'500		6'270.40		6'500		7'000		
Assemblée générale	948.40		500		555.70		500		500		
Loyer	5'000		5'000		5'000		5'000		5'000		
Entretien et réparation du mobilier			300				400		900		
Assurances	415.50 512.40		350		998.50 371.70		400		400		
Electricité des bureaux	479.60		200		269.20		200		200		
Fournitures de bureau	3'536.55		3'500		3'682.50		3'500		3'500		
Autres frais de bureau	The State of the S		1'000		1'108.95		1'000		1'000		
Ports et taxes CCP	1'750.10		2'500		2'507.10		2'500		3'000		
Téléphones	2'832.10 1'356.70		1'500		1'614.30		1'500		1'500		
Ouvrages et abonnements			500				500		500		
Dons et subventions	504.85		1,515,1515		437.50		reme acous		1'000		
Cotisations	50		500		200		500		500		
Rédaction du bulletin	540	**	500		610		500				
	1'394.40		1'500		950		1'500	61500	1'500	(1500	
Impression du bulletin	40'622		40'000		37'991.20		40'000	6'500	40'000	6'500	
Impression du complément de l'ann. statistique			-,				20'000	10'000	10'000	7'500	
Vente des compléments de l'ann. statistique				-,			=			1'000	
Cotisations des membres "individuels"		23'248.50		25'000		24'310		25'500		27'000	
Cotisations des membres "communes"		9'570		9'500		9'560		9'500		9'500	
Cotisations des membres "sociétés"		2'710		2'500		2'660		2'500		2'500	
Cotisations des membres "entreprises"		7'080		7'000		7'150		7'000		7'000	
Abonnements		8'495		10'000		10'035		10'500		11'000	
Annonces publicitaires		18'030		18'000		18'030		18'000		20'000	
Ventes au numéro		735.40		500		320.50		500		500	
Ventes de plusieurs numéros		9'276.20	1	7'000		4'004.80		7'000		7'000	
Dons	1	351.60		500		873.20		500		500	
Intérêts actifs	1	6'757.15		6'000	ĺ	6'574.85		6'000		6'000	
Recettes diverses		454.20	İ	300		574.50		350		350	
Subventions		20'000		25'000		25'000		25'000		25'000	
Etudes et travaux spéciaux	11'462.70	15'666.50	7'000	5'000	6'400	4'728	6'200	5'000	6'200	5'000	
Charges et produits de l'immeuble	8'959.30	19'673.15	7'750	19'000	9'507.80	19'593.40	7'750	19'500	7'750	19'500	
	148'545.05		135'300	135'300		133'414.25	173'350		180'850	155'850	
		6'497.35			573.50			20'000		25'000	
	148'545.05	148'545.05	135'300	135'300	133'414.25	133'414.25	173'350	173'350	180'850	180'850	
					t						

### BILAN DE CLOTURE

	1982	1983	19	82	19	83
			ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
Caisse Compte de chèques postaux Carnets d'épargnes DL			341.60 1'707.91 61'312.95		246.65 2'675.81 62'595.35	
Titres DL			86'804.85		80'000	
Impôt anticipé Exploitation		101000 01	2'403.15		2'275.60	
Carnets d'épargnes Fonds spéciaux Titres Fonds spéciaux	7'374.44 102'400	13'288.84 63'000				
Débiteurs Fonds spéciaux	6'620.40	4'005.45				
Impôt anticipé Fonds spéciaux	1'507.05	2'135.20	117'901.89		82'429.49	
Actifs transitoires			4'053		6'008.10	1
Immeuble			182'600		182'600	
Mobilier			1	61600 10	1	11005 15
Créanciers exploitation envers Fds spéciaux Passifs transitoires				6'620.40		4'005.45
Fonds spécial "Immeuble"	6'044.80	5'244.80		5'540		12'770.40
Fonds spécial "Chemin d'Outremont"	12'231.70	13'461.70				
Fonds special "Martinet"	12'177.70	6'930.80				
Fonds spécial "Général"	74'447.69	34'961.29				
Fonds spécial "Formation professionnelle"	13'000	13'820		117'901.89		74'418.59
Capital				327'064.06		327'637.56
			457'126.35	457'126.35	418'832	418'832

commune de Moutier, ainsi que de celui de Fr. 500.— de la Manufacture de tabac Burus F.J. & C<sup>®</sup> SA, à Boncourt.

• Formation professionnelle: un reliquat de Fr. 300.— provenant de la distribution des prix aux apprentis participant au concours du «Salon des jeunes talents», pour une valeur totale de Fr. 500.—, est venu alimenter ce compte. Par ailleurs, aucune acquisition n'a été faite.

### Budget des fonds spéciaux 1984

- Fonds général: on peut se reporter au commentaire figurant sous les comptes 1983.
- Martinet de Corcelles: il est à relever que nous avons encore reçu cette année des dons de la part de nos membres. De plus, les entreprises Von Roll SA et Migros nous ont promis le versement de Fr. 10000.— chacune en vue de la constitution de la Fondation. La succursale de la Banque Populaire Suisse de Moutier a d'ores et déjà versé la somme de Fr. 1500.—.

Enfin, nous attendons de la part de la SEVA et du canton de Berne, un montant de l'ordre de Fr. 120000.— devant nous permettre de faire l'acquisition de l'immeuble, sans qu'il y ait à prévoir au départ un service de la dette.

### Budget 1985 des fonds spéciaux

Il n'appelle pas de commentaires particuliers, si ce n'est que la direction a voulu être circonspecte quant aux recettes.

	1985	Produits	13'644.09	C	000					2005				009		15.244.09	
	Budget 1985	Charges													15.244.09	15'244.09	
	Budget 1984	Produits	34'961.29	00010	2.040					10,000	n.d			009		49'601.29	
	Budget	Charges		9.400				13,057.20	10,000			3.000	2005		13'644.09	49'601.29	
-	1983	Produits	74'447.69	42						:				2,597.55		77'087.24	
FONDS SPECIAUX	Comptes 1983	Charges	10'305.60	:		17'915.95	3.000	8,904.40	;			2.000	;		34'961.29	77'087.24	
FOND	1983	Produits	74'447.69	000	р.ш.			10,000		10,000	р.ш.			3,000		99'447.69	
,	Budget 1983	Charges	10'305.60	8,000		15,000	3.000	32,000	8,000			000.5	200		17,642.09	99'447.69	

FONDS GENERAL
Solde reporté
Classement des archives
Impression de la "Table des matières'
Ventes de la "Table des matières'

Achat d'un micro-ordinateur

Impression de l'"Annuaire sta Ventes de l'"Annuaire statist Subventions Procédure en cours Acquistion de parts sociales

IMMEUBLE	ı	1	1	ı			1	
Solde reporté Provision constituée en vue du remplacement du brûleur Provision 1983 en vue du remplacement du brûleur		5'044.80 1'000 500		5'044.80 1'000 500		5'244.80		5'444.80
Remplacement du brûleur Intérêts actifs Solde â nouveau	1'500 5'244.80	200	1'500 5'244.80	200	5'444.80	200	5'644.80	200
	6'744.80	6'744.80	6'744.80	6'744.80	5'444.80	5'444.80	5'644.80	5'644.80
CHEMIN D'OUTREMONT			Sa.		1			
Solde reporté Contributions annuelles Travaux d'entretien Intérêts Attribution du fonds au futur propriétaire Solde à nouveau	1'190	12·231 1·190 500	350 13'461.70	12'231.70 1'060 520	1'130 13'961.70	13'461.70 1'130 500		
	13'921	13'921	13'811.70	13'811.70	15'091.70	15'091.70	1	
MARTINET DE CORCELLES  Solde reporté Subvention de la SEVA Subvention du Canton de Berne Subvention de la Ligue Suisse pour la protection du patrimoine (Heimatschutz) Dons Travaux devisés Assurances Electricité Intérêts Remise à la fondation à constituer Solde à nouveau	21'000 300 200 3'087.40 24'587.40	2'087.40 10'000 7'000 2'000 3'000	17'357 239 81.90 6'930.80 24'608.70	2'177.70 10'000 7'000 4'931 500	1'002.50 300 200 30'728.20 32'230.70	6'930.70 2'000 23'000 300		
FORMATION PROFESSIONNELLE  Solde reporté Attributions extraordinaires de prix aux apprentis Reliquat de la distribution des prix Intérêts Solde à nouveau	10'000 3'500 13'500	13'000	13'820	13'000 300 520	10'000 4'320	13'820	4'520	4'320 200
Į	13 300	13'500	13'820	13'820	14'320	14'320	4'520	4'520

#### PROCES-VERBAL

### DE LA SEANCE DE VERIFICATION DES COMPTES 1983

Conformément au mandat confié et à l'article 16 des statuts de l'ADIJ, nous avons contrôlé les comptes de l'année 1983, en procédant à de nombreux sondages.

Sur la base de nos constatations et des informations données par Me Roland Schaller, Président, et par Mme T. Hagmann chargée de la tenue des comptes de l'ADIJ, nous pouvons recommander à l'assemblée générale d'approuver les comptes et le bilan tels que présentés et d'en donner décharge avec remerciements aux organes responsables.

Moutier, le 27 août 1984.

Les Communes vérificatrices

COMMUNE DE SAIGNELEGIER

COMMUNE DE BELPRAHON

Benoît Bouverat

Le vérificazeur permanent

René Domont